

06



**vie** commune

Avril 2026



**04 Territoire**  
Favoriser le VTT

**06 Santé**  
Zoom sur la Maison de la santé

**16 Viticulture**  
Des nuages à l'horizon

# Sommaire

## Territoire

Développer le VTT sur le territoire de la commune

# 04

## Santé

La Maison de la santé: une aubaine pour la commune

# 06

## Tourisme

La place du village d'Anzère fait peau neuve

# 08

## Formation

Botyre: un centre scolaire pour les futures générations

# 14

## Viticulture

Un secteur dans la tourmente: la commune d'Ayent n'est pas épargnée.

# 16

## Agenda

# 18

## Conseils

# 19





# Édito

*Le mot du président  
Mathieu Aymon*

L'année 2026 a débuté sous le signe du deuil. Le drame survenu dans la nuit du 31 décembre à Crans-Montana nous a profondément touchés. En tant qu'élus d'une commune voisine, nous partageons pleinement la douleur des familles endeuillées et leur adressons notre compassion la plus sincère.

Ce tragique événement a mis en lumière les lacunes en matière de sécurité incendie dans notre pays. À Ayent, nous avons déjà inscrit au budget 2026 un crédit pour externaliser les contrôles périodiques à des entreprises spécialisées. Face à ce drame, nous avons décidé d'accélérer le processus afin que l'ensemble des établissements publics soient vérifiés dans les meilleurs délais. La sécurité de notre population doit demeurer un engagement fondamental.

Ce premier numéro de l'année est aussi porteur de belles nouvelles pour notre commune. Le Conseil général a accepté à l'unanimité un crédit d'engagement de 17,4 millions de francs pour l'agrandissement du centre scolaire de Botyre, le plus grand investissement de ce quart de siècle pour Ayent. Un signal fort de confiance dans l'avenir de nos familles et de notre jeunesse.

Du côté d'Anzère, l'été qui vient sera bien animé : la rénovation de la place du village donnera un nouveau souffle au cœur de notre station, tandis que la reprise du projet de résidence touristique au Got par Christian Constantin confirme l'attractivité de notre destination. Et pour couronner le tout, la nouvelle télécabine Les Grillesses-Le Bâté est en service depuis décembre 2025. Sa marraine, Malorie Blanc, a offert cette saison à notre commune une fierté supplémentaire en décrochant son premier succès en Coupe du monde, une belle façon d'incarner le dynamisme et l'ambition qui caractérisent notre station.

Bonne lecture à toutes et à tous !

# 04 TERRITOIRE



## Développer la mobilité douce et le VTT sur le territoire communal

*Ayant possédé un territoire exceptionnel, entre alpages, forêts, vignobles, bisses et un ensoleillement privilégié. Alors pourquoi ne pas valoriser ces atouts ? C'est le projet d'avenir sur lequel planchent les autorités communales, en se basant sur une étude de la société BikePlan, qui propose une vision durable, centrée sur le vélo et le VTT.*

*Plusieurs projets sont à l'étude. D'ici fin avril, la commune va mettre à l'enquête une piste de descente, la « flow trail », qui partira des Grillesses, jusqu'à Anzère. Le projet est budgété à Fr. 50'000.- francs. D'autres idées sont en réflexion, pour ces prochaines années, notamment un parc pour apprendre aux enfants à faire du vélo, l'entretien de chemins VTT dans les villages, un parcours entre Blignou et l'école de Botyre à vélo, ou encore une piste de mobilité douce qui relierait Grimisuat à Ayent.*



© Aleiko

## Bertrand Savioz, Conseiller communal en charge de la mobilité, énumère les atouts du vélo et du VTT.



Bertrand Savioz

### La santé d'abord

La mobilité douce améliore la condition physique, renforce la santé mentale et favorise les rencontres intergénérationnelles. Comme le rappelait l'ancien Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon: « Le vélo est

un moyen simple, accessible et durable pour lutter contre le changement climatique et améliorer la santé publique. » En développant des zones d'apprentissage à Anzère, des itinéraires familiaux et des parcours sportifs adaptés au terrain alpin, nous encourageons toutes les générations à bouger et à découvrir leur région.

### Un atout touristique

Le VTT connaît un essor remarquable, porté notamment par l'E-Bike et le Gravel qui élargissent considérablement le public cible. L'ambition ne se limite pas à tracer des itinéraires mais à créer de véritables produits touristiques associant nature, gastronomie et culture. Relier les alpages aux vignes, valoriser les buvettes et caves locales, intégrer les producteurs du terroir et proposer des offres combinées avec l'hébergement ou le bien-être: voilà comment renforcer l'économie locale tout en offrant une expérience authentique.

### Un destination 4 saisons

Le Conseil communal entend clairement positionner la station d'Anzère comme une destination « 4 saisons »

Au printemps, le Gravel et le vélo de route attirent les sportifs dès les premiers beaux jours. En été, les itinéraires VTT dynamisent les alpages et les villages. À l'automne, ils prolongent la saison et mettent en valeur nos vignobles. Cette diversification permettra d'augmenter la fréquentation touristique en dehors des pics traditionnels et de stabiliser l'activité économique tout au long de l'année.

### Une mobilité douce

Le projet s'inscrit également dans une logique de mobilité quotidienne: améliorer les liaisons entre villages, sécuriser les trajets vers les écoles et favoriser la combinaison vélo-transport publics. Il ne s'agit pas d'opposer les usages, mais de créer une véritable culture du vélo, adaptée à la réalité de notre territoire alpin.

Bien entendu, un tel développement demande des investissements planifiés et responsables. L'approche est progressive: valoriser l'existant, optimiser les connexions, puis développer de nouvelles infrastructures là où elles apportent une réelle valeur ajoutée. Chaque franc investi doit générer des retombées économiques, sociales et environnementales durables.

# 06 SANTÉ

## La Maison de la santé : une aubaine pour la commune

*Mais comment a-t-on pu s'en passer ? En à peine plus d'un an d'existence, la Maison de la santé a largement prouvé qu'elle répondait à un besoin. Les trois médecins, la naturopathe, la physiothérapeute, l'infirmière en médecine chinoise le cabinet dentaire, la pharmacie et la consultation parents-enfants qui s'y sont installés se félicitent unanimement de leur choix. « C'est à la fois un service à la communauté et un service de proximité », relève le Conseiller communal Christophe Beney, qui énumère d'autres projets, qui prendront place à Ayent ces prochaines années, inspirés par cette même vision. La banque Raiffeisen, la Migros et des entités commerciales pourront voir le jour dans la zone artisanale de Corbaraye.*



L'aventure de la Maison de la santé a commencé lorsque Jérôme et Lies Blanc ont racheté l'ancien café « Beney », que tous les habitants de plus de 20 ans ont connu, pour y installer une offre médicale et de soins. L'initiative privée a été fortement encouragée par la commune, qui a financé une partie de la recherche des thérapeutes et l'infrastructure à l'étage médical. Il a fallu un peu de temps au départ pour attirer des médecins mais aujourd'hui le centre a pris son rythme de croisière et l'équipe ne cesse de s'agrandir.

## Pour un bilan, écoutons quelques-uns des professionnels installés à St. Romain



### Docteur Morgane Raphalen

Médecin généraliste

Je suis la première médecin qui s'est installée dans la Maison de la santé et j'étais en contact avec la commune en 2023 déjà. L'équipe s'est bien agrandie, avec l'arrivée de la doctoresse Ausset et du

docteur Faraj. Nous ne nous connaissions pas mais avons une même vision de la médecine. Nous avons aussi une naturopathe, qui vient dans nos bureaux 2 jours par semaine, une infirmière en médecine chinoise et attendons l'arrivée d'une kinésologue. Je viens de Bretagne et je voulais absolument m'installer dans une région alpine. L'alpinisme, le ski et tous les sports de montagne sont ma passion. J'ai été très bien accueillie et accompagnée par la commune. Vivre et travailler à Ayent, est un bonheur.



### Eléna Savioz

Infirmière du CMS, en charge du programme de consultation parents & enfants

Nous étions auparavant à la Maison de commune. Nous avons déménagé et j'ai beaucoup de chance,

car mon travail est passionnant, l'environnement confortable et nous sommes en synergie avec les

médecins de la Maison de la santé, qui peuvent également prendre en charge les enfants. Je travaille seule et la consultation est offerte pour les bambins de 0 à 4 ans des communes d'Ayent, Grimisuat et Arbaz. Je m'occupe de toutes les questions qui ont un rapport avec l'alimentation et le développement de l'enfant. Je fais beaucoup de prévention et prodigue des conseils aux mamans. Je suis au Centre trois après-midis par semaine.



### Etienne Barras

Dentiste

Il y a deux ans, la commune m'a approché pour me demander de m'installer à Ayent. J'ai trouvé le challenge intéressant. J'ai donc ouvert le cabinet « 3 AAA », soit les premières lettres d'Anzère, Ayent, Arbaz, qui représentent aus-

si graphiquement trois montagnes. Nous sommes locataires mais tout se passe bien. Nous avons atteint nos projections, mais l'important est surtout que nous avons l'impression d'être utiles. Nous soignons des personnes âgées, pour qui les déplacements à Sion ne sont pas évidents, nous avons de nouvelles familles qui se sont installées sur la commune, nous développons des synergies avec les autres thérapeutes du Centre. Je suis un dentiste heureux et en plus, comme je suis né à Chermignon, je reconnais l'accent de chez moi!

# 08 TOURISME



## La place du village d'Anzère fait peau neuve.

*Ça y est, le chantier est lancé! Les grands travaux de rénovation et d'assainissement de la place du village d'Anzère ont débuté le 23 mars et vont durer deux ans. Cet espace, imaginé par des architectes visionnaires dans les années 70, va être totalement repensé. C'est le bureau HETT qui avait dessiné ce village en forme d'œil ouvert sur les montagnes, avec en son centre une place, pupille vivante de l'ensemble. Mais, comme toute chose, les infrastructures ont vieilli. Pour Anzère, c'est une nouvelle et formidable aventure qui commence.*

## Christian Savioz, Conseiller communal en charge du tourisme et de la promotion économique.



Christian Savioz

### Le parking souterrain: un ouvrage à assainir

Le parking, construit également dans les années septante, doit aujourd'hui être assaini et rénové. Chaque année, près de Fr. 50'000.- sont consacrés à son entretien, mais au-delà des coûts récurrents, ce sont désormais des enjeux structurels qui se dessinent: corrosion

des armatures, perte d'efficacité de l'étanchéité, isolation vieillissante. Sans intervention majeure, ces dégradations pourraient, à l'horizon de 10 à 15 ans, compromettre la sécurité et la pérennité de tout l'ouvrage.

### Repenser la place

L'assainissement du parking implique le déplacement complet des terres situées au-dessus de la dalle. Cette contrainte technique ouvre en réalité une formidable opportunité: celle de repenser une place conçue il y a plus de cinquante ans. Au-delà de la remise en état de l'infrastructure, le projet offre la possibilité de redéfinir les usages, d'améliorer les aménagements, de moderniser les équipements et d'embellir durablement cet espace emblématique. Matériaux, végétalisation, mobilier urbain, scénographie des événements, gestion des flux – chaque élément pourra être revisité à la lumière des attentes contemporaines en matière de durabilité, d'accessibilité et de qualité de vie.

Ce chantier ne représente donc pas uniquement une nécessité technique. Il constitue une étape stratégique: celle de projeter la place du village dans les prochaines décennies, tout en respectant l'esprit pionnier qui a présidé à sa création.

### Positionnement face à la concurrence

La place d'Anzère Village, unique en son genre, assure à Anzère un positionnement que très peu de stations possèdent, même à l'international.

Le projet prévoyait au départ dix-sept immeubles et même une église. Finalement, ce sont quatorze bâtiments qui ont été érigés et au fil des ans, le centre d'Anzère s'est transformé. Certains commerces ont disparu, d'autres ont changé de mains, mais en parcourant les lieux, on perçoit l'élan utopique des fondateurs. Chaque année, ce sont plus de 150 événements qui y prennent vie, concerts, animations sportives, marchés, fêtes populaires, portés par Anzère Tourisme

### Un financement partagé

La rénovation complète de l'ouvrage repose sur un principe clair: la responsabilité collective. L'ensemble des parties prenantes s'engage dans le financement des travaux, dans une logique de solidarité et de préservation d'un bien commun.

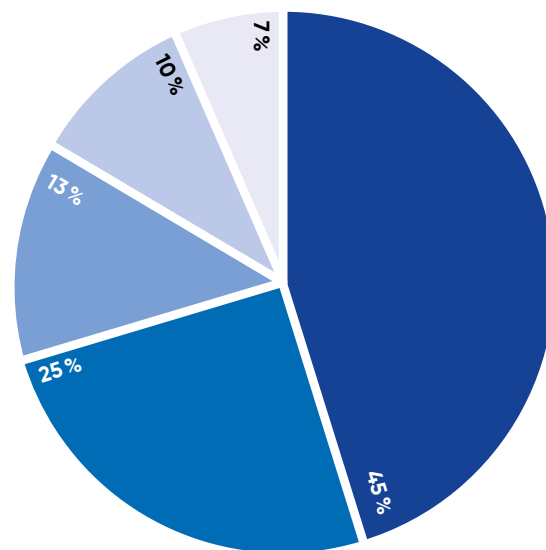
La fondation AV0, en charge de la gestion et de la coordination des améliorations, joue un rôle central dans le dispositif. À ses côtés, la commune d'Ayent, les bâtiments bordant la place, les copropriétés de garages et Anzère Tourisme SA participent à l'effort financier, pour un montant total s'élevant à Fr. 5'850'000.-.

Ce modèle de financement partagé illustre la volonté commune de préserver et de valoriser un espace emblématique de la station.

Durant toute la période des travaux, les commerces de la place et de la station resteront ouverts et accessibles au public, selon le plan ci-joint.

## Financement de la place du village

Montant total du financement: Fr. 6'000'000.-



- AV0: Fr. 2'705'000.-
- Copropriétés des garages: Fr. 1'495'000.-
- Commune d'Ayent: Fr. 800'000.-
- Anzère Tourisme: Fr. 600'000.-
- Parts privés & copropriétés: Fr. 400'000.-

# 10 TOURISME



## Nos partenaires





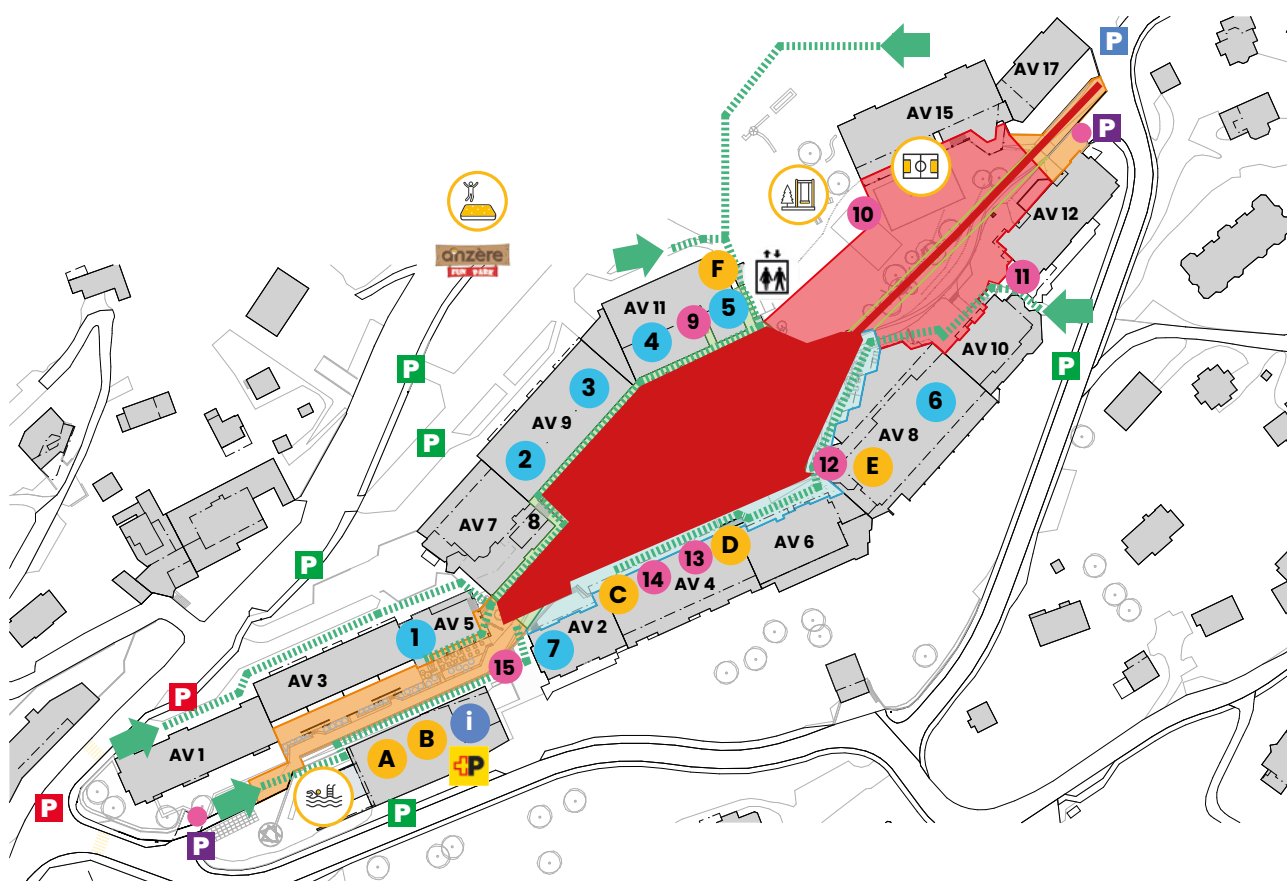
# 12 TOURISME

Dans le cadre des travaux actuellement en cours d'assainissement et de rénovation de la place du village, des mesures de renforcement ont dû être mises en place afin de permettre le passage des véhicules de chantier. L'accès aux commerces est garanti durant toute cette période, cf plan ci-dessous.

Dès le mercredi 8 avril 2026 et durant toute la période des travaux, l'Office du tourisme et la filiale postale déménagent dans les locaux d'Anzère Spa & Wellness.

● Accès piéton au parking sous-terrain

➔ Accès piéton à la place du village



## Restaurants\* :

- 1 Jojo's Thai
- 2 Les Premiers Pas
- 3 L'Épilobe, tea-room
- 4 Chez Anja & Hubi
- 5 Ice Cube Anzère
- 6 Restaurant Au Chalet
- 7 Crêperie Le Raccard

## Services\* :

- A Anzère Spa & Wellness
- B Office du Tourisme & Filiale Postale
- C Anzimob, agence immobilière
- D École de parapente Anzère
- E Hôtel du Zodiaque - Anzère Vacances - Restaurant Au Chalet
- F Holiday groups

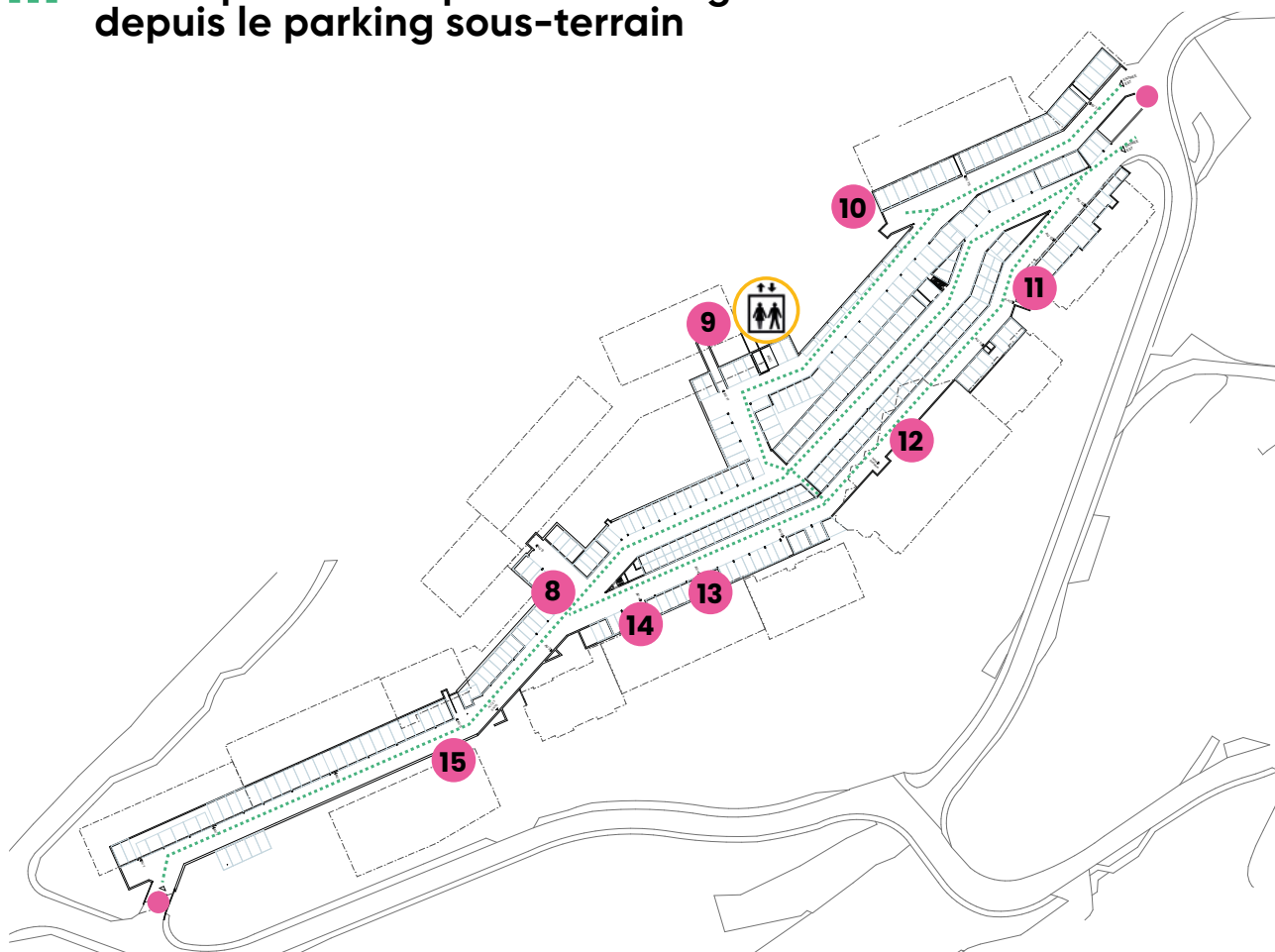
\*Veuillez consulter leurs horaires d'ouverture en ligne

Dans le cadre des travaux actuellement en cours d'assainissement et de rénovation de la place du village, des mesures de renforcement ont dû être mises en place afin de permettre le passage des véhicules de chantier. Ces aménagements entraînent une modification temporaire de la circulation à l'intérieur du parking AV0. Toutefois, l'ensemble des places reste accessible, soit par l'entrée Est, soit par l'entrée Ouest. En plus, l'accès piéton est conservé pour rejoindre les commerces de la place.

Conscients des désagréments occasionnés, nous vous remercions de votre compréhension et vous présentons nos excuses pour la gêne engendrée.

Fondation Place Anzère-Village AV0

## --- Accès piéton à la place du village depuis le parking sous-terrain



### Accès pour les restaurants:

- 8 & 9** Jojo's Thai
- 8 & 9** Les Premiers Pas
- 8 & 9** L'Épilobe, tea-room
- 8 & 9** Chez Anja & Hubi
- 8 & 9** Ice Cube Anzère
- 11** Restaurant Au Chalet
- 15** Crêperie Le Raccard

### Accès pour les services:

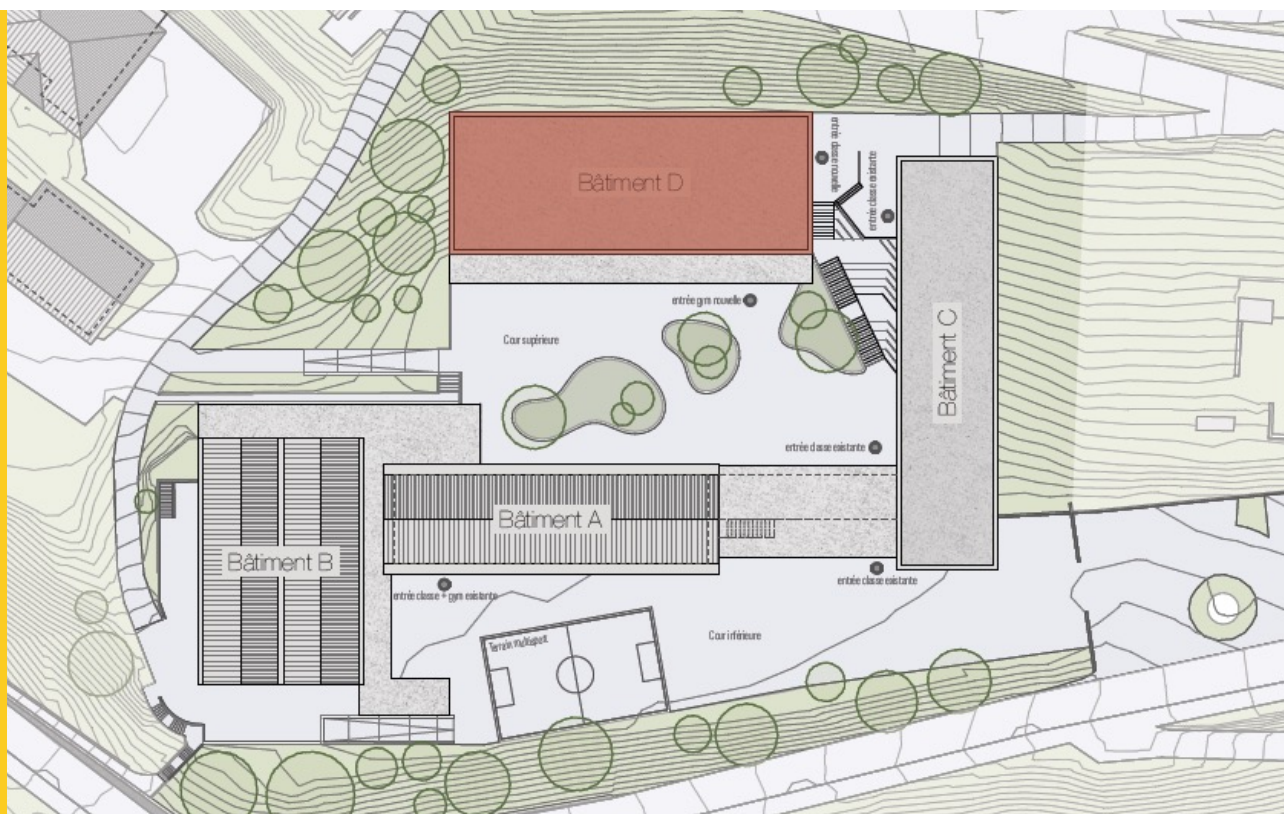
- 10** Aire de jeux & terrain multispors
- 12** Hôtel du Zodiaque - Anzère Vacances - Restaurant Au Chalet
- 13** École de parapente Anzère
- 14** Anzimob, agence immobilière
- 15** Anzère Spa & Wellness
- 15** Office du Tourisme & Filiale Postale

# 14 FORMATION

## Botyre : un centre scolaire pour les futures générations

*C'est le plus grand investissement de ce quart de siècle pour Ayent ! Le Conseil général a validé, lors de sa séance plénière du 11 février 2026, le crédit de construction de 17,4 millions pour l'agrandissement du centre scolaire de Botyre.*

*Ayent est une commune dynamique, dont la population s'agrandit. Le centre scolaire de Botyre a dû prévoir, depuis quelques années, des structures provisoires pour pouvoir accueillir tous les élèves. Il était indispensable de penser à l'avenir. Le projet choisi a tenu compte des finances de la commune.*



Les plans du centre scolaire avec le futur bâtiment scolaire D

## Manuella Plaschy, Conseillère communale en charge de la jeunesse et de la formation



Manuella Plaschy

### Un projet mûrement réfléchi

L'agrandissement du centre scolaire a fait l'objet de beaucoup d'attention de la part des autorités communales depuis 2021 déjà. Un premier projet, devisé à 28 millions, avait été imaginé, pour satisfaire à toutes les demandes des sociétés locales ainsi qu'à celles du

Conseil général. La réalité des finances communales a poussé la commune à remettre l'ouvrage sur le métier, après consultation et concertation des utilisateurs principaux, à savoir l'école et l'UAPE.

### Le visage de la nouvelle école

La future construction prévoit une nouvelle salle de gym, semi enterrée, avec des vestiaires au 1er étage. Au rez-de-chaussée, un réfectoire verra le jour, pouvant accueillir 100 enfants par service, durant l'heure de midi. Le projet prévoit aussi 10 unités scolaires, qui seront réparties dans le 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment.

### Un centre pour le futur

Le centre scolaire répondra aux attentes de tous les utilisateurs, malgré le redimensionnement. Une étude sur les besoins en accueil extra-scolaire a

été effectuée, basée sur la démographie de 2022. L'école scolarise actuellement 378 enfants, dont un tiers mange sur place à midi. Des projections ont été faites pour 2034. On imagine que le centre de Botyre devra accueillir 420 élèves. Avec septante pour cent des élèves prenant sur place leur repas de midi, cela représenterait 111 enfants entre la 1H-3H, et 184 enfants, entre la 4H-8H. Le projet validé va permettre de répondre aux futures demandes. L'UAPE dispose actuellement de 128 places et la cantine de 100 places, utilisées en 2 services.

### L'agenda

Le feu vert du Conseil général va permettre aux architectes de continuer leur travail. La mise à l'enquête devrait pouvoir se faire en été ou au plus tard à l'automne 2026, pour un début des travaux prévu au printemps 2027 et une remise des locaux fin 2029.

Le Conseil communal a également pris en compte, dans ses projections, les différents travaux que nécessitera, dans le futur, le centre scolaire. La salle de gym actuelle devra être rénovée et mise aux normes parasismiques. Des travaux au niveau énergétique sont également à prévoir pour le bâtiment « Chabbey », qui accueille actuellement la bibliothèque. Il n'y a pas d'urgence mais ces travaux devront être planifiés à horizon 2035-2040.

## Vue SUD du nouveau bâtiment



# 16 VITICULTURE

## La viticulture dans la tourmente : la commune d'Ayent n'est pas épargnée.

« T'as où les vignes » ? Cette expression, si caractéristique de l'identité valaisanne sera peut-être un jour prochain déclinée au passé. La viticulture traverse une crise sans précédent, au point que certaines vignes ne sont plus cultivées, faute de rentabilité. Le canton a récemment adressé un courrier à 93 propriétaires de la commune d'Ayent, leur demandant d'arracher leur plantation non entretenue. Une dizaine de cas sont encore en suspens, mais cela représente tout de même près de 1,7 ha. Un tournant. Nous avons choisi le meilleur projet, en tenant compte des finances de la commune ».

### Entretien avec la Conseillère communale Ursula Däppen, en charge de la viticulture



Ursula Däppen

#### Êtes-vous inquiète face à la situation de la viticulture ?

Oui, l'évolution de la branche viticole me préoccupe beaucoup. Autrefois considéré comme le fleuron du Valais, le vignoble traverse aujourd'hui une période particulièrement difficile. Les vignerons sont confrontés à plusieurs défis ma-

jeurs, la baisse de la consommation, les effets du changement climatique, la concurrence accrue des vins étrangers et la pression croissante des coûts de production. La branche manque actuellement de perspectives claires, ce qui génère une inquiétude légitime parmi les professionnels du secteur.

#### Quel est le rôle des autorités communales dans le processus d'arrachage des vignes ?

La commune a un rôle clair et encadré dans le suivi des vignes non entretenues. Elle doit effectuer un contrôle avant le 31 mars de chaque année afin de vérifier l'entretien des vignes. Pour chaque parcelle non entretenue, un dossier est constitué, transmis au Service technique communal, qui adresse un courrier aux propriétaires leur imposant un délai pour remettre la vigne en état. Un nouveau contrôle doit être effectué à l'échéance du délai.

#### Que se passe-t-il si les travaux ne sont pas effectués ?

Dans ce cas, la commune informe le Service de l'agriculture du canton, qui met formellement le propriétaire en demeure d'arracher la vigne abandonnée. La commune doit ensuite vérifier que l'arrachage a bien été effectué. En cas de non-exécution, la commune procède elle-même à l'arrachage, aux frais du propriétaire. Le même contrôle est effectué pour les terrains de vignes



© Nicolas Sedlatchek

nues, c'est-à-dire les terrains où les vignes ont été arrachées.

### **La commune peut-elle venir en aide aux propriétaires de vigne ?**

Nous y travaillons. Le Conseil général a déposé un postulat interpartis intitulé « Quel avenir pour la vitiviniculture ayentôte ? Nous préparons une réponse.

Pour mémoire, en 2024, lors d'une soirée publique, la commune a présenté le projet cantonal de modernisation, d'adaptation et de valorisation du vignoble, qui prévoit notamment l'amélioration de la mécanisation, des remaniements parcellaires, l'irrigation en goutte-à-goutte et un soutien cantonal de 170 millions de francs.

L'accès à ces aides était conditionné au lancement par la commune d'une analyse agro-environnementale du vignoble. Le mandat a été attribué début 2025.

### **Oui, mais depuis la situation s'est détériorée...**

En effet, nous avons imaginé d'approfondir l'étude. Actuellement un cahier de charge est élaboré et soumis au service des améliorations structurelles du Canton ainsi qu'à l'office de la vigne et du vin. Une fois que le canton se sera exprimé, le dossier sera soumis pour acceptation au Conseil Communal et une commission consultative sera nommée qui devrait regrouper les acteurs du vignoble, les cavistes et œnologues, les compétences techniques et scientifiques, les compétences environnement et biodiversité, les spécialistes en aménagement du territoire et du paysage et les représentant des secteurs du tourisme.

Ce groupe de travail devrait élaborer des réponses concrètes. Il est important que chaque vigneron / encaveur apporte sa contribution. C'est ainsi que nous souhaitons trouver des pistes pour assurer la pérennisation de la viticulture, un bien culturel et économique, ancré dans la tradition du Valais.

# 18 AGENDA



## Programme provisoire des manifestations

**2 MAI**

Vernissage Expo OMAN Musée des Bisses

**23 MAI**

Fête de la Nature Musée des Bisses

**14 AU 16 MAI**

Caves ouvertes Propriétaires encaveurs

**24 MAI**

Fête de la Pentecôte Eglise de St Romain

**5 JUIN**

Fête Dieu St Romain

**13 & 14 JUIN**

Allpages – festival de littérature place du village – Anzère

**20 JUIN**

Inalpe (à confirmer) Serein

**25 JUIN**

Fête des écoles St Romain

**27 JUIN**

Nuit randonnée – Fête d'irrigation Grand Bisse d'Ayent

**27 JUIN**

Fête de la musique Pissieu 4 Fest

Pissieu – Musée des Bisses

**28 JUIN**

Ride the Alps – cyclisme Sion-Tseuzier

**2 AU 5 JUILLET**

Yogaloupe Festival de Yoga Pas Maimbré – Tsalan – Rousses

**11 & 12 JUILLET**

3<sup>e</sup> Anzère Climbing Festival Tseuzier – Anzère

**18 JUILLET**

42<sup>e</sup> Tour des Alpes – pédestres Anzère – Les Rousses

**25 & 26 JUILLET**

48<sup>e</sup> Course de Côte – automobile St Romain – Anzère

**1<sup>ER</sup> AOÛT**

Fête nationale Anzère – la Chapelle

**1<sup>ER</sup> AOÛT**

Cyclo sportive du Valais Signèse, La Place, Luc

**2 AOÛT**

Course des petits bateaux Grand Bisse d'Ayent

**8 AOÛT**

Fête du bœuf & Vini-fête Anzère – la Chapelle

**15 AOÛT**

2<sup>e</sup> Anzère bike Festival Anzère – la Chapelle

**15 AOÛT**

Fête à la cabane des Audannes Les Audannes

**22 AOÛT**

JO d'hiver Switzerland 2038 Salle de gym St-Romain

**29 AOÛT**

Tour des stations Anzère – St Romain – Luc

**1<sup>ER</sup> AU 5 SEPTEMBRE**

2<sup>e</sup> Country Valais Festival Anzère – la Chapelle

**11 AU 13 SEPTEMBRE**

UTMB by Wildstrubel Tseuzier

**12 & 13 SEPTEMBRE**

Fête villageoise Signèse

**19 SEPTEMBRE**

Désalpe (à confirmer) Anzère – la Chapelle

**20 SEPTEMBRE**

Journée du Patrimoine Musée des Bisses

**3 & 4 OCTOBRE**

Canitrail des Bisses Anzère – place du village

**16 OCTOBRE**

Journée de la dernière goutte Grand Bisse d'Ayent

**17 & 18 OCTOBRE**

4<sup>e</sup> Anzère Fantastique Anzère – la Chapelle

**29 AU 31 OCTOBRE**

Rallye international du Valais Ayent – Anzère

# CONSEILS

## Allpages festival La littérature prend de l'altitude 13 & 14 juin 2026 - Anzère

Festival de littérature à Anzère, au cœur des montagnes Valaisannes: un rendez-vous unique dédié à la lecture, à l'écriture, aux auteurs et aux rencontres

Venez rencontrer les autrices et auteurs de notre canton et des invités de toute la Suisse romande et d'ailleurs.

Partagez avec eux une discussion impromptue, une balade sur les bisces, un trajet en télécabine.

Trouvez le livre qui vous plaira: romans, littérature enfantine, poésie, essais, BD,

Allpages Festival: des livres pour tous les goûts, tous les âges

Renseignement:  
[allpagesfestival.ch](http://allpagesfestival.ch)



## Yogaloupe Anzère: Festival de Yoga GRATUIT 2 et 5 juillet 2026

Un nouvel événement de détente, unique en son genre, se déroulera sur les hauts d'Anzère du 2 au 5 juillet 2026. Pas besoin d'être souple ni initié, l'important est de venir partager, respirer, randonner et profiter de l'apéro dans une ambiance conviviale et ouverte à tous.

4 jours durant, au milieu des montagnes, plus de 40 professeurs venus de toute la Suisse romande et d'ailleurs offriront une centaine de cours gratuits de yoga. Vinyasa, Hatha, Yin, Kids Yoga... tous les styles seront au rendez-vous

Vous pratiquerez au Pas de Maimbré à 2363 mètres d'altitude, au Tsalan à 1952 mètres et finalement sur la magnifique terrasse des Rousses à 1500 mètre.

Même si le festival est 100 % gratuit, l'inscription est obligatoire pour participer. Les places sont limitées pour chaque cours!

Renseignement et inscriptions:  
[festival.yogaloupe.com](http://festival.yogaloupe.com)



# 19





## IMPRESSUM

Magazine édité par  
la commune d'Ayent

### Textes

Mathieu Aymon, Christian Savioz, Ursula Däppen, Manuella Plaschy, Bertrand Savioz, Romaine Jean

### Photos

Franco Lorenzetti, Aleiko Nicolas Sedlatchek, commune Ayent, Anzère Tourisme, Christian Savioz

Graphisme et impression  
par la maison Gessler SA